

Fin 2017, la **région** compte **247 établissements d'hébergement pour adultes en situation de handicap** proposant pas moins de **6901 places**.

Le **Centre-Val de Loire** compte fin 2017, **0,7 place d'accueil spécialisé pour adultes en situation de handicap** pour 1000 adultes âgés de 20 à 59 ans (0,9 ‰ en France hexagonale). En région, le taux d'équipement varie de 0,4 ‰ dans l'Eure-et-Loir à 1,8 ‰ dans l'Indre. **Le taux d'équipement en place d'accueil médicalisé en région** est quant à lui de **1,2 place** fin 2017 pour 1000 adultes (0,8 ‰ au niveau national). Le taux d'équipement en place d'accueil médicalisé en région est le plus faible dans le Loiret (0,8 ‰) et le plus élevé dans l'Eure-et-Loir (1,8 ‰). **Le taux d'équipement régional en foyer de vie**, fin 2017 est de **1,8 place** pour 1000 adultes de 20 à 59 ans (1,6 ‰ en France hexagonale). Il varie de 1,5 ‰ dans le Cher, le Loir-et-Cher et le Loiret à 2,4 ‰ dans l'Eure-et-Loir.

Fin 2017, la **région** compte **84 entreprises de service et d'aide par le travail (Esat) offrant 4 937 places**, soit un **taux d'équipement en Esat** en région de **4,0 places** pour 1000 adultes (3,2 ‰ en France hexagonale). Le Loiret a le taux le plus faible (3,7 ‰). À l'inverse, l'Indre a le taux le plus élevé (4,9 ‰).

L'**offre régionale** en établissements est complétée par les services d'accompagnement médico-social pour adultes en situation de handicap (**Samsah**) et les services d'accompagnement à la vie sociale (**SAVS**)⁽¹⁾ qui comptent **2043 places**.

Pour les **jeunes en situation de handicap**, la **région** compte fin 2017, **109 établissements** qui accueillent des jeunes avec un handicap et offrent pas moins de **4 609 places d'accueil**. Le **taux d'équipement** (hors services d'éducation spéciale et de soins à domicile (Sessad), jardins d'enfants spécialisés et accueil temporaire) est de **7,2 places** pour 1000 jeunes de moins de 20 ans. Il est de 6,5 ‰ au niveau national. En région, il varie de 5,9 ‰ dans le Loiret à 9,0 ‰ dans l'Indre.

Les services d'éducation spéciale et de soins à domicile (**Sessad**)⁽²⁾ de la **région** comptent, fin 2017, **2 033 places**.

Au cours de l'année scolaire 2018-2019, les élèves en situation de handicap de l'académie représentent 2,6 % des élèves scolarisés dans le 1^{er} degré. Dans le second degré, la part d'élèves en situation de handicap scolarisés est de 2,5 %. **Dans l'académie, les élèves en situation de handicap sont majoritairement scolarisés en classe ordinaire**⁽³⁾ (respectivement 65,4 % des élèves du 1^{er} degré et 64,5 % des élèves du 2nd degré contre 34,6 % des élèves du 1^{er} degré et 35,5 % des élèves du 2nd degré, scolarisés en unité localisée pour l'inclusion scolaire) (ULIS)⁽⁴⁾.

Des aides peuvent être accordées sous certaines conditions aux personnes en situation de handicap.

Fin 2018, l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (**AEEH**)⁽⁵⁾ [🗳️] est délivrée en **région** à près de 10 000 allocataires, soit un **taux de 16,3 pour 1000 jeunes de moins de 20 ans**. Il est **inférieur au taux national** à la même période (18,6 ‰) et varie en région de 12,9 ‰ dans le Loiret à 22,8 ‰ dans le Loir-et-Cher.

La **région** compte, fin 2018, **44 340 bénéficiaires** de l'allocation adulte handicapé (**AAH**) [🗳️]⁽⁶⁾, soit un **taux de 3,1 allocataires pour 100 adultes** de 20 à 64 ans (3,1 % en France hexagonale). À l'échelle infrarégionale, le taux d'allocataires varie de 2,4 % dans l'Eure-et-Loir à 4,7 % dans l'Indre. *L'implantation des services et établissements sur les territoires impactent les forts taux d'allocataires de l'AAH et l'AEEH observés localement. L'interprétation des représentations cartographiques pour ces indicateurs doit être réalisée avec prudence.*

La prestation de compensation du handicap (**PCH**) ou l'allocation compensatrice pour tierce personne (**ACTP**)⁽⁷⁾ concernent, fin 2017, en France, 5,3 allocataires pour 1000 personnes de moins de 60 ans et 5,5 ‰ pour les 60 ans et plus. À l'échelle des départements de la région, le **Cher** présente les taux d'allocataires de la PCH et de l'ACTP les plus élevés et ce, quelle que soit la classe d'âge (**8,4 ‰ pour les moins de 60 ans et 9,7 ‰ pour les plus de 60 ans**). Le **Loiret** a quant à lui le taux d'allocataires **le plus faible** pour les moins de 60 ans (4,4 ‰) et l'**Indre-et-Loire** pour les 60 ans et plus (3,6 ‰) ■

1. Le Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) ainsi que le Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (Samsah) sont deux types de services qui proposent des modes de prise en charge diversifiés selon chaque situation. L'accompagnement que ces structures délivrent, défini par la CDAPH, peut être permanent, temporaire ou séquentiel. L'ensemble de leurs prestations peut être réalisé en milieu ordinaire ou protégé, à domicile, sur les lieux où s'exercent les activités sociales, scolaires ou professionnelles de la personne handicapée, ou le cas échéant, dans les locaux mêmes de ces services.
2. Les services d'éducation spéciale et de soins à domicile (Sessad) assurent un soutien des enfants et adolescents de moins de 20 ans à l'intégration scolaire ou à l'acquisition de l'autonomie.
3. La loi du 11 février 2005 confirme le droit à la scolarisation pour tous les enfants handicapés. Les enfants peuvent être scolarisés en milieu ordinaire tout en bénéficiant de dispositifs d'accompagnement particulier.
4. Les unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) sont des dispositifs au service de la construction du parcours des élèves en situation de handicap. Elles leur proposent, en milieu ordinaire, des modalités d'apprentissage et des enseignements adaptés.
5. Dotées d'un projet intégré au projet d'établissement, les ULIS concernent et impliquent l'ensemble des personnels de l'établissement dont elles sont partie intégrante.
6. L'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) est destinée à soutenir les personnes qui assurent la charge d'un enfant handicapé.
7. Pour les adultes, l'allocation adulte handicapé (AAH), financée par l'État et versée par la Caisse d'allocations familiales et la Mutualité sociale agricole vise à assurer un revenu d'existence afin de permettre aux personnes handicapées de faire face aux dépenses de la vie courante.
8. Depuis le 1^{er} janvier 2006, la prestation de compensation du handicap (PCH) peut être accordée par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH). Cette prestation est financée par le département. Elle a vocation à remplacer l'allocation compensatrice pour tierce personne (ACTP).

DONNÉES GÉNÉRALES

Places installées au 31.12.2017 par catégorie d'établissements⁽¹⁾ – Taux d'équipement

Type d'accueil	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire	France hexagonale
Etablissements d'hébergement								
Maisons d'accueil spécialisées (Mas)								
nombre d'établissements	4	2	6	7	4	5	28	680
nombre de places installées	94	89	185	195	145	183	891	28 214
Foyers d'accueil médicalisés (Fam)⁽²⁾								
nombre d'établissements	6	11	5	11	10	14	57	984
nombre de places installées	184	380	125	271	226	302	1 488	28 667
Foyers de vie								
nombre d'établissements	7	12	11	22	12	19	83	1 763
nombre de places installées	224	504	204	575	282	510	2 299	51 255
dont nombre de places en accueil de jour	60	84	56	187	49	166	602	13 318
Foyers d'hébergement								
nombre d'établissements	9	11	11	17	9	13	70	1 304
nombre de places installées	335	283	145	469	300	509	2 041	39 032
Foyers d'accueil polyvalents⁽³⁾								
nombre d'établissements	0	0	0	0	0	2	2	70
nombre de places installées	0	0	0	0	0	35	35	2 731
Etablissements expérimentaux								
nombre d'établissements	0	1	0	3	2	1	7	168
nombre de places installées	0	16	0	114	6	11	147	3 389
Places d'accueil temporaire⁽⁴⁾								
nombre de places installées	19	16	9	28	22	52	146	3 137
Etablissements de travail protégé								
Entreprises de service et d'aide par le travail (Esat)								
nombre d'établissements	8	14	12	16	11	23	84	1 475
nombre de places installées	600	787	475	1 255	598	1 222	4 937	102 495
Centres de rééducation professionnelle (CRP), Centres de préorientation (CPO), Unités évaluation réentraînement et d'orientation sociale et professionnelle (UEROS)								
nombre d'établissements	1	0	0	3	2	1	7	156
nombre de places installées	86	0	0	101	122	8	317	10 949
Services d'accompagnement à la vie sociale pour adultes handicapés (SAVS et Samsah)⁽⁵⁾								
nombre de places	315	279	256	481	351	361	2 043	49 364

Type d'accueil	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire	France hexagonale
Taux d'équipement en places d'accueil spécialisé pour adultes en situation de handicap au 31.12.2017 pour 1 000 adultes de 20 à 59 ans	0,6 ‰	0,4 ‰	1,8 ‰	0,6 ‰	0,9 ‰	0,5 ‰	0,7 ‰	0,9 ‰
Taux d'équipement en places d'accueil médicalisé au 31.12.2017 pour 1 000 adultes de 20 à 59 ans	1,2 ‰	1,8 ‰	1,2 ‰	0,9 ‰	1,7 ‰	0,8 ‰	1,2 ‰	0,8 ‰
Taux d'équipement en places dans les foyers de vie au 31.12.2017 (inclut les foyers occupationnels) pour 1 000 adultes de 20 à 59 ans	1,5 ‰	2,4 ‰	2,0 ‰	1,9 ‰	1,5 ‰	1,5 ‰	1,8 ‰	1,6 ‰
Taux d'équipement en places dans les établissements et services d'aide par le travail (Esat) au 31.12.2017 pour 1 000 adultes de 20 à 59 ans	4,3 ‰	3,8 ‰	4,9 ‰	4,2 ‰	3,9 ‰	3,7 ‰	4,0 ‰	3,2 ‰

Pages 26-27 :

Sources : Panorama statistique 2018 Jeunesse, sports, cohésion sociale (Drees, Finess ; Insee, estimations de population).

(1) On compte la capacité totale des établissements indépendamment de la spécificité des places

(2) Les établissements classés en catégorie FAM sont ceux qui disposent de lits d'accueil médicalisés, même si d'autres types de lits y sont présents

(3) La catégorie « foyer d'accueil polyvalent » a été créée dans Finess dans le but d'attribuer un seul numéro Finess aux foyers d'hébergement qui proposent simultanément de l'hébergement ouvert, de l'accueil foyer de vie et de l'accueil médicalisé (et éviter ainsi que les diverses activités d'un même établissement ne fassent pas l'objet d'immatriculations distinctes)

(4) On compte l'ensemble des places de la discipline quelle que soit la catégorie d'établissement

(5) Services autonomes et services rattachés à un établissement

Prestations sociales	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire	France hexagonale
Nombre et taux d'allocataires de l'allocation adulte handicapé (AAH) au 31.12.2018 pour 100 adultes de 20 à 64 ans	7 280 4,4 %	5 816 2,4 %	5 521 4,7 %	10 250 3,1 %	6 286 3,5 %	9 187 2,5 %	44 340 3,1 %	1 148 741 3,1 %
Taux d'allocataires de l'allocation compensatrice tierce personne (ACTP) au 31.12.2017*								
pour 1 000 personnes de moins de 60 ans	1,2 ‰	0,6 ‰	1,0 ‰	0,5 ‰	0,6 ‰	0,8 ‰	ND	0,8 ‰
pour 1 000 personnes de 60 ans ou plus	2,2 ‰	0,9 ‰	1,3 ‰	0,6 ‰	1,0 ‰	1,1 ‰		1,2 ‰
Taux d'allocataires de la prestation de compensation du handicap (PCH) au 31.12.2017*								
pour 1 000 personnes de moins de 60 ans	7,2 ‰	4,2 ‰	6,0 ‰	4,3 ‰	6,5 ‰	3,6 ‰	ND	4,5 ‰
pour 1 000 personnes de 60 ans ou plus	7,5 ‰	3,9 ‰	4,7 ‰	3,0 ‰	5,1 ‰	3,6 ‰		4,3 ‰
Taux d'allocataires de la prestation de compensation du handicap (PCH) ou de l'allocation compensatrice tierce personne (ACTP) au 31.12.2017*							ND	
pour 1 000 personnes de moins de 60 ans	8,4 ‰	4,7 ‰	7,0 ‰	4,7 ‰	7,1 ‰	4,4 ‰		5,3 ‰
pour 1 000 personnes de 60 ans ou plus	9,7 ‰	4,8 ‰	6,0 ‰	3,6 ‰	6,1 ‰	4,7 ‰		5,5 ‰

Sources : Caf, MSA, Insee (RP 2016)

*Sources : Insee (indicateurs sociaux départementaux - Cnis) ; Drees, enquête Aide sociale ; Insee, estimations provisoires de population au 01/01/2017. Les données des départements non répondants ont été estimées par la Drees.

VALEURS COMMENTÉES

DONNÉES GÉNÉRALES

Places installées au 31.12.2017 par catégorie d'établissements – Taux d'équipement

Type d'accueil	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire	France hexagonale
Instituts médico-éducatifs (IME)								
<i>nombre d'établissements</i>	9	10	7	13	9	14	62	1 254
<i>nombre de places installées</i>	347	675	275	644	375	757	3 073	67 026
Etablissements enfants et adolescents polyhandicapés								
<i>nombre d'établissements</i>	1	2	1	1	3	2	10	196
<i>nombre de places installées</i>	25	57	7	50	29	54	222	5 444
Instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (Itep)								
<i>nombre d'établissements</i>	2	2	1	7	5	3	20	450
<i>nombre de places installées</i>	83	51	52	311	144	110	751	15 302
Etablissements pour déficients moteurs (IEM)								
<i>nombre d'établissements</i>	1	0	1	1	0	2	5	141
<i>nombre de places installées</i>	54	0	62	60	0	57	233	6 928
Etablissements pour déficients sensoriels ⁽¹⁾								
<i>nombre d'établissements</i>	0	1	0	1	0	1	3	112
<i>nombre de places installées</i>	0	52	0	50	0	80	182	6 910
Etablissements expérimentaux								
<i>nombre d'établissements</i>	0	1	1	1	0	0	3	110
<i>nombre de places installées</i>	0	12	24	10	0	0	46	1 278
Jardins d'enfants spécialisés								
<i>nombre d'établissements</i>	0	3	0	0	1	2	6	8
<i>nombre de places installées</i>	0	39	0	0	18	45	102	165
Places d'accueil temporaire								
<i>nombre de places installées</i>	0	0	0	0	0	0	0	253
Services d'éducation spéciale et de soins à domicile (Sessad, y compris structures externes) ⁽²⁾								
<i>nombre de services</i>	6	13	6	20	12	17	74	1 746
<i>nombre de places installées</i>	265	264	164	620	271	449	2 033	51 368
Taux d'équipement global en établissement pour enfants en situation de handicap (hors Sessad, jardins d'enfants spécialisés et accueil temporaire) au 31.12.2017 pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans	7,8 ‰	7,6 ‰	9,0 ‰	7,7 ‰	7,0 ‰	5,9 ‰	7,2 ‰	6,5 ‰

Sources : Panorama statistique 2018 Jeunesse, sports, cohésion sociale (Drees, Finess ; Insee, estimations de population 2018)

(1) Rassemblent trois types d'établissements : ceux pour déficients visuels, pour déficients auditifs, et pour déficients auditifs et visuels

(2) Services autonomes et services rattachés à un établissement

VALEURS COMMENTÉES

Scolarité des enfants en situation de handicap

DONNÉES GÉNÉRALES

18

Prestations sociales

	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire	France hexagonale
Nombre et taux d'allocataires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) au 31.12.2018								
pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans	1 124 16,9 ‰	2 016 18,3 ‰	965 21,0 ‰	1 957 13,5 ‰	1 744 22,8 ‰	2 208 12,9 ‰	10 014 16,3 ‰	289 912 18,6 ‰

Sources : Caf, MSA, Insee (RP 2016)

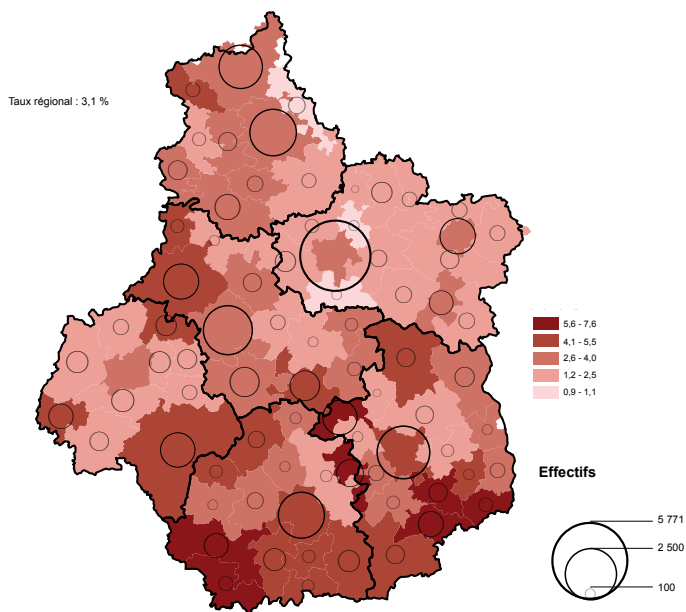
Proportion d'élèves en situation de handicap parmi les élèves scolarisés dans le 1^{er} degré (public et privé) (année scolaire 2018-2019) (en %)	2,6%	2,7%	3,9%	2,7%	2,7%	2,0%	2,6%	2,8%
<i>filles</i>	1,6%	1,8%	2,5%	1,6%	1,7%	1,3%	1,6%	
<i>garçons</i>	3,5%	3,5%	5,3%	3,8%	3,7%	2,7%	3,5%	
Proportion d'élèves en situation de handicap parmi les élèves scolarisés dans le 2nd degré (public et privé) (année scolaire 2018-2019) (en %)	2,3%	3,0%	3,3%	2,8%	2,5%	1,8%	2,5%	2,7%
<i>filles</i>	1,7%	1,9%	2,1%	1,7%	1,5%	1,2%	1,6%	
<i>garçons</i>	2,9%	4,1%	4,6%	3,8%	3,5%	2,4%	3,4%	
Part d'élèves en situation de handicap scolarisés dans le 1^{er} degré (public et privé) (année scolaire 2018-2019) (en %)								
En classe ordinaire	59,1%	72,2%	67,5%	72,5%	65,5%	54,0%	65,4%	72,4%
<i>filles</i>	52,5%	68,1%	62,9%	63,5%	56,5%	48,0%	58,9%	
<i>garçons</i>	62,0%	74,3%	69,6%	76,3%	69,5%	56,7%	68,4%	
ULIS	40,9%	27,8%	32,5%	27,5%	34,5%	46,0%	34,6%	27,6%
<i>filles</i>	47,5%	31,9%	37,1%	36,5%	43,5%	52,0%	41,1%	
<i>garçons</i>	38,0%	25,7%	30,4%	23,7%	30,5%	43,3%	31,6%	
Part d'élèves en situation de handicap scolarisés dans le 2nd degré (public et privé) (année scolaire 2018-2019) (en %)								
En classe ordinaire	61,0%	73,5%	68,5%	74,9%	58,1%	45,4%	64,5%	70,5%
<i>filles</i>	49,2%	66,9%	60,5%	67,5%	51,3%	38,3%	56,5%	
<i>garçons</i>	67,9%	76,5%	72,1%	78,1%	61,0%	49,0%	68,2%	
ULIS	39,0%	26,5%	31,5%	25,1%	41,9%	54,6%	35,5%	29,5%
<i>filles</i>	50,8%	33,1%	39,5%	32,5%	48,7%	61,7%	43,5%	
<i>garçons</i>	32,1%	23,5%	27,9%	21,9%	39,0%	51,0%	31,8%	

Source : Rectorat de l'académie Orléans-Tours

VALEURS COMMENTÉES

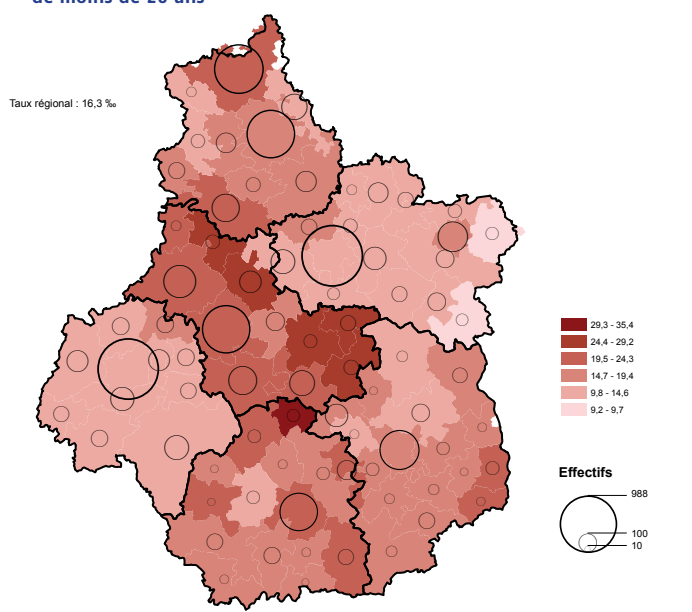
CARTOGRAPHIE

17 Nombre de bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé (AAH) au 31.12.2018 pour 100 personnes de 20 à 64 ans



Sources: Caf, MSA, Insee (RP 2016) – IGN
Geofla – Exploitation: ORS Centre-Val de Loire

18 Nombre de bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) au 31.12.2018 pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans



Sources: Caf, MSA, Insee (RP 2016) – IGN
Geofla – Exploitation: ORS Centre-Val de Loire

